

# BUDGET 2012 : dans la continuité

Le budget de la commune a été adopté le 4 avril dernier suite au débat d'orientation budgétaire du 29 février et à la commission des finances du 28 mars. Cette année encore, malgré une stabilité des recettes, le budget communal dégage une réelle capacité d'investissement.

Deux grandes sections composent le budget communal qui s'équilibre au total de **16 699 977 €** :

- **La section fonctionnement** : elle correspond aux dépenses et recettes régulières permettant à la commune d'être administrée (**11 966 685 €**),
- **La section d'investissement** : elle correspond aux dépenses relatives aux travaux d'équipement (**4 733 292 €**).

## Section de fonctionnement

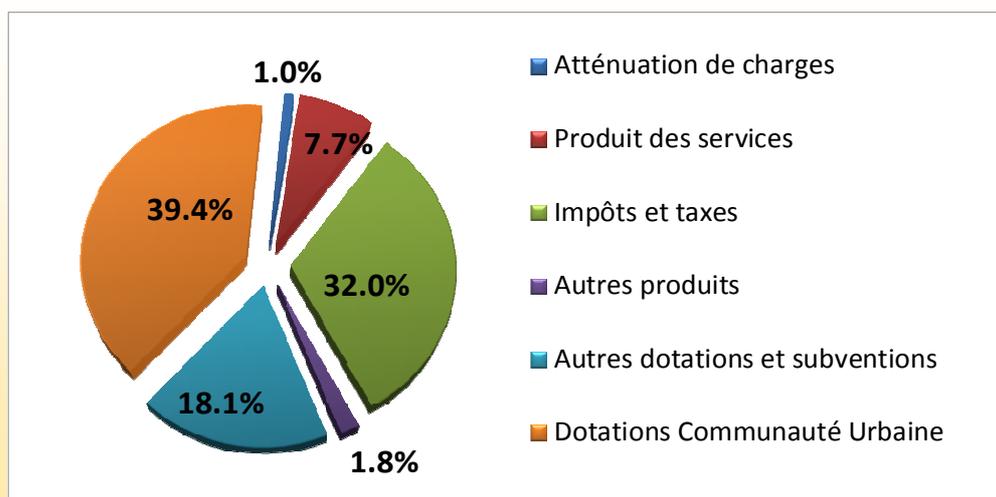
### Où va l'argent?

Pour 100€ dépensés, la commune consacre environ (hors investissements) :



- 1 Enfance, éducation, social et solidarité : **37,10€**
- 2 Sport et jeunesse : **17,16€**
- 3 Services généraux : **14,46€**
- 4 Culture : **11,32€**
- 5 Environnement et cadre de vie : **8,89€**
- 6 Autofinancement investissements : **8,40€**
- 7 Sécurité et prévention : **2,62€**
- 8 Intérêt de la dette communale : **0,05€**

### D'où vient l'argent?

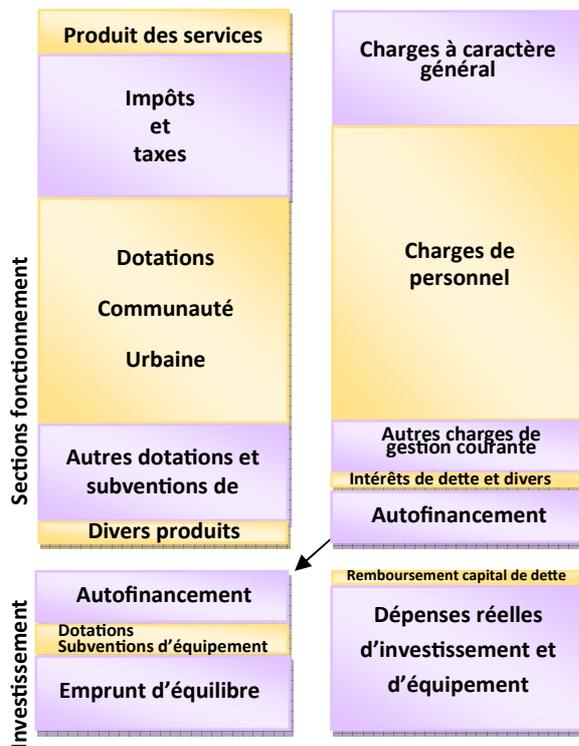


# Réglementation sur le calendrier de vote du budget

Le code général des collectivités territoriales dispose que le budget primitif de la commune doit être adopté par le Conseil Municipal avant la fin de mars de l'année de l'exercice mais en 2012, la date butoir a été réglementairement reportée par le Ministère de l'Intérieur au 15 avril. Le compte administratif de l'exercice antérieur doit être adopté avant la fin juin de l'année suivante, soit le 30 juin 2012 pour le compte administratif 2011.



## Equilibre du budget primitif



## Fiscalité : pas d'augmentation de la part communale

Les taux communaux de taxe d'habitation et des taxes foncières ont été votés au même niveau qu'en 2011. Cette décision sur l'imposition communale permet de continuer à maintenir L'Union parmi les communes qui font bénéficier à leurs habitants d'une **fiscalité particulièrement modérée**.

### Projets



(1)

**Les principaux projets qui se sont concrétisés suite au budget précédent :**

- \* Complexe salle de gymnastique /salles de réception et de convivialité au stade de Loudes,
- \* Isolation thermique du groupe scolaire Belbèze les Toulouse (1).

**Investissements 2012 : encore de nouveaux projets en matière culturelle, scolaire et sportive !**

En 2012, d'importants équipements sont inscrits au budget dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement. En voici les principaux :

- \* L'extension de la bibliothèque au parc de Malpagat,
- \* La restructuration du réfectoire du groupe scolaire Borde d'Olivier,
- \* La poursuite du remplacement des chaufferies municipales,
- \* La construction d'une nouvelle aire de jeux multisports (2),
- \* La réalisation d'une piste synthétique d'athlétisme au stade de Loudes,
- \* La rénovation du boulodrome des Acacias (3)
- \* L'amélioration de l'éclairage public.



(3)



(2)